



lesJuristen sprl
Droit TIC et propriété intellectuelle
Rue de la Presse 4
1000 Bruxelles
Belgique
Téléphone +32 (0)2 227 11 24
Fax +32(0)9 296 13 41
www.lesjuristes.be
contact@lesjuristes.be

POLITIQUE DE PROTECTION DE DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL HARMONY BY RBS

Dans la présente Déclaration de confidentialité, on entend par :

- Rotary International : l'organisation centrale du Rotary qui se charge du soutien logistique et structurel aux divisions nationales ;
- RBS : Rotary Belux Services, le service responsable du site web '*Harmony by RBS*' ;
- Rotary Belgique Luxembourg : l'organisation centrale responsable de tous les clubs et districts Rotary belges et luxembourgeois ;
- Utilisateur : tout membre (en ce compris, le cas échéant, l'aspirant-membre) d'un club ou district qui relève de Rotary Belgique Luxembourg, est enregistré sur la plateforme '*Harmony by RBS*' et se voit dès lors attribuer un droit d'usage.

1 Objectif du traitement

Considérant que :

- RBS bénéficie d'une position unique lui permettant de fournir des services généraux à Rotary Belgique Luxembourg qui est l'organisation centrale de tous les clubs Rotary belges et luxembourgeois ;
- RBS est responsable de la publication mensuelle du magazine et du Directory de Rotary Belgique Luxembourg. RBS est en mesure d'utiliser toutes les informations

qu'elle recueille via le site 'Harmony by RBS' lors de la rédaction du magazine mensuel et du Directory de Rotary ;

- RBS est habilitée à communiquer tous les messages généraux émanant de Rotary Belgique Luxembourg via courriel ;
- RBS est habilitée à développer et gérer le système de gestion de contenu – Content Management System (CMS) pour le compte de Rotary Belgique Luxembourg sous le nom 'Harmony by RBS'. Ce CMS a pour but d'améliorer et de simplifier le fonctionnement général de Rotary Belgique Luxembourg. Ce CMS est accessible à tous les membres des clubs et districts qui en dépendent. Les données à caractère personnel sont utilisées afin de garantir le bon fonctionnement technique du portail ;
- Étant donné la fonction de réseau essentielle de Rotary Belgique Luxembourg, certaines données à caractère personnel peuvent être visibles par d'autres utilisateurs.

Cette Déclaration de confidentialité s'applique à tous les services que RBS fournit pour le compte de Rotary Belgique Luxembourg. RBS recueille et traite les données à caractère personnel invariablement dans la mesure où cela s'avère nécessaire afin d'assurer le bon fonctionnement de Rotary Belgique Luxembourg.

2 En vertu de quoi RBS peut-elle traiter vos données ?

Rotary Belux Services fournit des services pour le compte de l'organisation centrale Rotary Belgique Luxembourg ; en raison du caractère transfrontalier, le traitement de données à caractère personnel dans le cadre de cette Déclaration de confidentialité se fera conformément aux directives tant belges que luxembourgeoises en vigueur à cet égard.

- Loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel (Belgique).
- Loi du 2 août 2002 relative à la protection des personnes à l'égard des traitements de données à caractère personnel (Luxembourg).

La protection de la vie privée des personnes physiques qui se cachent derrière les données à caractère personnel est de la plus haute importance pour RBS. Par conséquent, le traitement des données à caractère personnel ne se fera que si fondement nécessaire il y a.

En règle générale, RBS disposera de l'autorisation expresse de l'utilisateur pour ledit traitement. Les responsables des clubs et districts individuels dont l'utilisateur est membre, sont en charge d'obtenir cette autorisation expresse. Sans cette autorisation expresse, ledit membre Rotary n'est en principe pas autorisé à opérer sur le site web '*Harmony by RBS*' en tant qu'utilisateur.

En l'absence d'une autorisation écrite expresse dudit membre Rotary, RBS se basera de toute façon sur un consentement implicite indubitable eu égard au traitement de ses données à caractère personnel. Ce consentement implicite découle de l'affiliation à Rotary, qui entraîne des conséquences communément connues, telles que la publication dans le Directory.

Enfin, RBS invoque également le fait qu'elle est habilitée à effectuer ledit traitement étant donné que celui-ci est nécessaire à l'exécution du contrat auquel la personne concernée est partie, à savoir le contrat relatif à l'affiliation à Rotary.

3 Quelles sont les données recueillies et comment sont-elles recueillies ?

En premier lieu, une large partie des données à caractère personnel sont obtenues directement auprès du membre Rotary concerné. Ce recueil de données se fera de deux manières, à savoir par le club auquel le membre est affilié ou par l'utilisateur lui-même lorsqu'il ajoute, modifie ou supprime des données dans son profil sur '*Harmony by RBS*'. Les responsables des clubs et districts individuels dont l'utilisateur est membre, sont en charge du recueil de données, lesquelles données ils transmettront à leur tour à RBS. Ce recueil de données fait partie intégrale de l'affiliation à Rotary et est nécessaire au bon fonctionnement de l'organisation.

Ainsi, les données d'identification pertinentes suivantes seront recueillies :

- nom et prénom ;
- appellatif, qualité et fonction ;

- adresses (privée et personnelle), numéro de téléphone et de GSM, adresse électronique ;
- informations recueillies suite à des opérations positives émanant des utilisateurs. Les autres utilisateurs sont libres, dans le cadre de ce type de collecte d'informations, de faire mention d'autres utilisateurs ou membres du Rotary. Il s'agit en l'occurrence de confirmations de présence ou d'excuses pour l'absence aux réunions, mais ne s'y limite pas ;
- informations provenant d'échanges de courriers personnels ayant lieu dans le cadre de la plateforme.

En outre, il sera également question de recueil de données par le biais de l'utilisation de 'Harmony by RBS', lequel recueil est nécessaire au fonctionnement optimal de la plateforme tant à l'égard de l'utilisateur direct qu'en vue d'adaptations futures.

- Informations relatives au matériel et au logiciel, utilisés pour accéder à 'Harmony by RBS' ;
- Informations relatives au log (journal), c'est-à-dire les informations recueillies dans le cadre des actions d'utilisation effectuées sur la plateforme. Il se peut dès lors que RBS recueille les informations suivantes :
 - o contenu consulté sur la plateforme, en ce compris les mots-clés utilisés ;
 - o *Device Event Information* : configurations matérielles, le choix de la langue, dates et heures, pannes ;
 - o adresse IP (*Internet Protocol*) ;
 - o *cookies* (témoins de connexion) qui permettent d'identifier l'utilisateur ;
 - o informations provenant de technologies de suivi (*tracking technologies*).
- Informations relatives à la localisation, déduites de différentes variables ;
- *Local storage* (mémoire locale) : informations relatives à la plateforme, sauvegardées sur le système de l'utilisateur.

Il n'est pas exclu que de nouvelles fonctionnalités et modules complémentaires soient ajoutés à la plateforme à l'avenir. Ces opérations futures seront-elles aussi considérées comme relevant de la collecte de données, dans la mesure où elles ont lieu dans le cadre de l'objectif initial de 'Harmony by RBS'.

4 Qui est qui ? Responsable du traitement et le sous-traitant de fait

La législation relative à la protection de la vie privée exige une identification précise du sous-traitant, et notamment des précisions quant au responsable du traitement et le sous-traitant de fait.

Le responsable du traitement est le sous-traitant qui détermine l'objectif et les moyens mis en œuvre pour la collecte de données à caractère personnel. RBS est la seule partie responsable du traitement.

En tant que responsable du traitement, RBS veille au respect des principes de finalité et de proportionnalité lors du recueil de données à caractère personnel. L'objectif spécifique du recueil de données est expressément stipulé dans l'article 1 de la présente Déclaration de confidentialité. RBS ne collectera et ne traitera des données à caractère personnel que dans la mesure où les données précitées sont adéquates, pertinentes et non excessives au regard de l'objectif du traitement.

RBS assume la responsabilité pour les personnes agissant sous son autorité. L'accès aux données et les possibilités de traitement se limitent à ce qui est nécessaire aux objectifs de traitement fixés.

Pour le recueil et le traitement de données à caractère personnel, RBS fait appel à différents sous-traitants de fait. Les sous-traitants de fait sont les parties qui, sous l'autorité directe du responsable du traitement, sont habilitées à traiter les données.

Les Rotary clubs et districts locaux sont responsables de la collecte et de la saisie des données à caractère personnel sur le site web 'Harmony by RBS'. Pour tout traitement ultérieur, RBS fait appel à des tiers, à savoir le développeur CMS et SEMDA. Tous deux sont des sous-traitants de fait, chacun en fonction de leur activité respective.

RBS s'engage à entreprendre toutes les démarches nécessaires pour garantir le traitement sécurisé des données à caractère personnel. Par conséquent, RBS accorde une importance capitale à l'assurance de garanties nécessaires eu égard aux mesures de protection techniques et organisationnelles du traitement. RBS applique cet engagement dans toutes ses relations avec les sous-traitants de fait. L'utilisateur peut, sur demande écrite, prendre connaissance des mesures prises dans le cadre des exigences en matière de protection.

RBS ne peut dès lors être tenue pour responsable des manquements du chef des sous-traitants de fait aux mesures de protection techniques et organisationnelles requises. Et ce, sauf en cas de négligences graves survenues dans le chef de RBS au cours de la mission du sous-traitant de fait.

RBS n'est pas non plus responsable de la destruction accidentelle ou illicite, la perte accidentelle, la modification, l'accès et tout autre traitement non autorisé des données à caractère personnel pour autant que les mesures techniques et organisationnelles requises aient été prises.

5 Catégories de destinataires auxquels les données sont fournies

En tout cas, les données à caractère personnel introduites par l'utilisateur lui-même sont en principe visibles par tous les autres utilisateurs de 'Harmony by RBS'. En outre, ces données peuvent faire l'objet d'une publication dans le magazine mensuel destiné aux membres, le Directory et les communications de RBS pour le compte de Rotary Belgique Luxembourg.

Les données à caractère personnel recueillies par le biais de l'utilisation de 'Harmony by RBS' ne sont en principe visibles que par les parties qui collaborent à la plateforme. Ces données sont traitées rigoureusement dans le cadre du bon fonctionnement (technique) de la plateforme.

Tout utilisateur ayant accès aux données à caractère personnel d'autres utilisateurs est chargé d'un devoir de confidentialité à l'égard de ces données à caractère personnel. Par la présente, nous nous référons à l'article 3 des Conditions Générales, relatif au comportement de l'utilisateur.

6 Transfert à des tiers

Rotary Belgique Luxembourg fait partie de l'organisation mère Rotary International, ce qui a une influence sur le fonctionnement local. Tout membre d'une division Rotary locale est en premier lieu membre d'une organisation internationale. Il n'est dès lors pas exclu que les données à caractère personnel soient transmises à ces structures générales.

Toutes les données récoltées sur le site web 'Harmony by RBS', sont en principe mises à la disposition des tiers suivants :

- Rotary International à Zurich ;
- Rotary International à Evaniston ;
- les sous-traitants de fait qui font usage de *'Harmony by RBS'*, comme mentionnés à l'article 4 de la présente Déclaration de confidentialité.

Le transfert de données à caractère personnel à des tiers n'a lieu que dans le cadre des objectifs stipulés à l'article 1 de la présente Déclaration de confidentialité. Conformément à ces objectifs, les données à caractère personnel peuvent faire l'objet de traitements ultérieurs dans ces pays tiers.

Compte tenu de la localisation des tierces parties susmentionnées, le transfert à des tiers implique également un transfert vers des pays tiers, qui ne garantit pas un niveau de protection semblable à celui en vigueur dans l'UE. Par dérogation à ce principe, RBS invoque les règles d'exception en vigueur lors d'un transfert de cet ordre. Selon ces règles d'exception, le transfert ne pourra se faire que si fondement légal suffisant il y a. RBS invoque à cet égard le consentement écrit explicite qu'accorde chaque utilisateur dans le cadre des opérations sur le site web *'Harmony by RBS'*. Rotary est avant tout une organisation internationale, et en règle générale, tout utilisateur doit en tenir compte.

En l'absence de cette autorisation écrite expresse dudit membre du Rotary, RBS se basera de toute façon sur un consentement implicite indubitable découlant de l'affiliation à une organisation internationale telle que Rotary International. Enfin, RBS invoque également son droit d'opérer ce transfert parce qu'il est nécessaire à l'exécution du contrat auquel la personne concernée est partie, à savoir le contrat d'affiliation à Rotary (International).

Le transfert à des tiers se limite aux parties susmentionnées, sauf lorsque le traitement est rendu obligatoire par ou en vertu d'une loi, d'un décret ou d'une ordonnance.

RBS n'opérera jamais ce transfert à des tiers à des fins publicitaires. RBS communiquera clairement cet engagement aux tiers auxquels les données à caractère personnel seront transmises.

7 Droits des personnes physiques

Conformément à la législation sur la protection de la vie privée, il faudra observer les obligations d'information nécessaires ayant trait au traitement. Cette Déclaration de confidentialité répond à cette exigence par le truchement des articles 1 à 7.

Tout utilisateur dispose du droit d'accès individuel aux informations concernant le traitement de ses données à caractère personnel. L'utilisateur peut dès lors demander à connaître l'existence ou non du traitement de données le concernant, les objectifs de ce traitement, les catégories de données auxquelles s'applique ce traitement et les catégories de destinataires auxquels ces données sont transmises.

Ce droit d'accès est essentiellement sans compensation. L'utilisateur est tenu d'adresser une requête écrite, datée et signée au responsable du traitement, à savoir RBS. Cette dernière donnera suite à cette requête dans les plus brefs délais, et ce, dans un délai de 45 jours à compter de la réception de la requête.

En outre, l'utilisateur a le droit de supprimer la rectification et/ou suppression des données à caractère personnel erronées. L'utilisateur peut à tout moment compléter ses données à caractère personnel en tout ou en partie. 'Harmony by RBS' met en principe à la disposition de l'utilisateur les moyens nécessaires pour prendre les mesures en ce sens. Si, toutefois, cela ne devait pas suffire, il est possible à tout moment d'adresser une requête écrite à RBS, par la poste ou par courrier électronique à secretary@rotarybeluxservices.org. RBS s'engage à donner suite à une requête justifiée et valable endéans les 15 jours ouvrables.

Commented [JoDa1]: Niet volledig

8 Modifications apportées à la Déclaration de confidentialité

Étant donné que le recueil de données peut à tout moment faire l'objet de changements, il n'est pas exclu que la présente Déclaration de confidentialité fasse également à tout moment l'objet de modifications à l'avenir. Il est, le cas échéant, de la responsabilité de la 'personne physique' de vérifier à intervalles réguliers si des modifications ont été apportées au document. RBS s'engage à mentionner clairement la date à laquelle la dernière modification du document a eu lieu.

En cas de modifications substantielles à la présente Déclaration de confidentialité, tous les utilisateurs de 'Harmony by RBS' en seront clairement et individuellement informés. Pour en informer l'utilisateur, il sera fait usage des coordonnées que celui-ci aura communiqué lors de son inscription, sous réserve de modifications ultérieures. La version la plus récente de la

présente Déclaration de confidentialité s'applique à toute utilisation future, postérieure à la notification ou à la date spécifiée.

9 Droit applicable

Étant donné que RBS est une organisation territoriale transfrontalière, elle déclare que seul le droit belge est d'application à la présente Déclaration de confidentialité. Tout litige résultant de cette Déclaration de confidentialité, sera soumis à l'arrondissement judiciaire de Bruxelles.

Dernière révision en date du 27 janvier 2014.